

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 N°SIREN: 508293677- APE: 7022Z

# **DEMANDE D'ADHESION**

Société	1
Secteur d'activité	1
Nom	1
Prénoms	1
Fonction	1
Nationalité	Français
Adresse	1
Code postal	1
Ville	1
Pays	France
Téléphone	1
Portable	1

# **COTISATION ANNUELLE**

Intérêt pour le(s) actif(s): 1

e\_mail

## **ENTREPRISES**

Accès au Cercle des amis de l'Observatoire	e 250 € HT (300€ TTC)	
(accès gratuit à nos événements et à l'Académie de l'Immatériel pour 1 an)		
☐ TPE et professions libérales	750 € HT (900 € TTC)	
De 20 à 250 salariés	2 000 € HT (2 400 € TTC)	
Plus de 250 salariés	5 000 € HT (6 000 € TTC)	
CABINETS DE CONSEIL / AUDIT		
CABINETS DE CONSEIL	/ AUDIT	
CABINETS DE CONSEIL  TPE et professions libérales	/ AUDIT  1 000 € HT (1 200 € TTC)	
TPE et professions libérales	1 000 € HT (1 200 € TTC)	

Siège social : Observatoire de l'Immatériel – INPI 15, rue des Minimes CS50001 - 92677 Courbevoie Cedex



## UNIVERSITES / ECOLES / CENTRES DE RECHERCHE

Accès au Cercle des amis de l'Observatoire	9 250 € HT (300 € TTC)	
(accès gratuit à nos événements et à l'Académie de l'Immatériel pour 1 an)		
Autres	2 000 € HT (2 400 € TTC)	
ASSOCIATIONS		
Associations	250 € HT (300 € TTC)	
ADMINISTRATIONS / ORGANISMES PUBLICS		
Moins de 20 salariés	1 000 € HT (1 200 € TTC)	
De 20 à 250 salariés	2 000 € HT (2 400 € TTC)	
De 250 à 5 000 salariés	5 000 € HT (6 000 € TTC)	
Plus de 5 000 salariés	9 000 € HT (10 800 € TTC)	
BIENFAITEURS		
Bienfaiteurs	> 10 000 € HT (12 000 € TTC)	
PERSONNES PHYSIQUES		
Etudiants (1)	50 € HT (60 € TTC)	
Personne physique, à titre personnel	250 € HT (300 € TTC)	

Cocher la case correspondant à la nature de votre cotisation

(1) Fournir copie carte étudiant



## PROCEDURE D'ADHESION

Le formulaire d'adhésion doit être adressé par courrier à l'adresse suivante :

Observatoire de l'Immatériel C/O INPI 15 rue des Minimes CS 50001 - 92677 Courbevoie Cedex

Le Bureau de L'Observatoire de l'Immatériel statuera sur votre demande d'adhésion et sa décision vous sera notifiée par email.

L'adhésion se fait pour une année civile (du 1er janvier au 31 décembre). Elle est renouvelable d'une année sur l'autre par tacite reconduction, sauf dénonciation avec préavis de 30 jours par lettre recommandée A/R à l'adresse ci-dessus.

Formulaire d'adhésion pour l'année civile 2016

Fait à Paris, le 7 juillet 2016

Nom, prénom, qualité du signataire et nom de l'entreprise adhérente et signature Ou Nom, prénom de la personne physique adhérente et signature (mention "lu et approuvé, bon pour adhésion")

Lu et approuvé, bon pour adhésion